

COVID-19 : Enedis est mobilisée et soutient la relance de l'économie en France

Suite aux annonces gouvernementales dans le cadre du plan national de déconfinement, Enedis s'est mobilisée aux côtés de ses salariés pour une relance progressive de l'ensemble des activités de l'entreprise. Avec 38 000 salariés, et en tant qu'entreprise de service public, Enedis a démontré sa capacité à adapter son organisation tout en assurant sa mission de service essentiel, en temps de crise exceptionnelle depuis le 16 mars. Ce sont près de 230 000 interventions réalisées en deux mois.

Une organisation spécifique permettant la relance progressive de l'ensemble des activités en soutien à l'économie en France

La cellule de crise nationale mise en place depuis le 1^{er} mars dernier, est désormais dédiée à l'adaptation et la déclinaison de ces mesures auprès de l'ensemble des équipes d'Enedis en France afin de relancer l'ensemble des activités de l'entreprise.

Dans le cadre de son Plan de Relance d'Activités, l'entreprise a mis en place une organisation adaptée qui permettra à nos salariés d'effectuer l'ensemble de leurs missions sur tout le territoire. Enedis est désormais sur la relance progressive des activités de service public en lien permanent avec les pouvoirs publics.

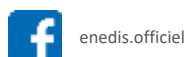
A ce jour, 600 chantiers importants sont relancés en région en lien étroit avec les préfetures ; avec pour priorité ceux en soutien de l'activité économique : notamment les raccordements pour les chantiers publics et pour les particuliers ; toutes les prestations à la demande de nos clients (mises en services, changements de fournisseurs, résiliations, modifications contractuelles) et le déploiement du compteur Linky.

La priorité d'Enedis est la préservation de la santé de tous ses salariés, ses prestataires et de ses clients. Avec le retour des salariés sur site et sur le terrain, les modalités sanitaires ont été réaffirmées et partagées pour tenir compte des différentes situations de travail (sur chantier, sur site, intervention chez le client, etc.).

Des valeurs de service public qui animent les salariés au quotidien

Les 38 000 salariés de l'entreprise sont mobilisés, le travail à distance est privilégié lorsque cela est possible, et le retour sur site sera progressif en fonction de l'évolution de la situation en lien avec les décisions gouvernementales. Les équipes sur le terrain se déploient sur les territoires, et contribuent ainsi à la relance des activités de l'entreprise, au service des Français.

« Depuis le 16 mars, la France vit une période inédite. Nos salariés sont sur le terrain depuis le début, et je les remercie pour leur mobilisation toujours sans faille malgré cette crise exceptionnelle. Une nouvelle fois, nos équipes ont su montrer leurs déterminations à être aux côtés des Français et ainsi assurer la continuité de distribution d'électricité. Beaucoup de salariés ont exprimé leur solidarité dans les régions, en donnant de leurs temps pour aider les services de santé et les collectivités locales au travers d'initiatives personnelles. Désormais, l'entreprise est organisée pour être au rendez-vous dans le cadre du Plan de Relance d'Activités. C'est une nouvelle étape qui démontre une fois de plus notre engagement et notre capacité à assurer l'ensemble de nos missions de service public, et ce avec une conviction, la relance verte doit être placée au cœur de la relance économique » Marianne Laigneau, Présidente du directoire d'Enedis.



Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 38 000 personnes. Au service de 36 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20.000 Volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

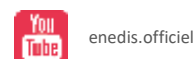


Depuis le 16 mars, l'entreprise, en tant qu'opérateur d'un service essentiel, a réalisé près de 230 000 interventions sur tout le territoire. Grâce à une organisation du travail adaptée, les salariés de l'entreprise dont 40% mobilisés ou mobilisables sur le terrain, et les 60% de salariés en travail à distance, ont contribué aux activités essentielles notamment la conduite des réseaux, le dépannage 7j/7 24h/24, les urgences vitales, et la continuité d'alimentation des sites sensibles comme les hôpitaux.

Grâce à la digitalisation du réseau de distribution d'électricité, des interventions ont pu être réalisées à distance. En effet, disposer des 25 millions de compteurs Linky a été très précieux pendant cette crise. Cela a permis de réaliser près de deux millions d'opérations à distance (mise en service, changement de puissance, dépannage...).

Les salariés d'Enedis ont également montré toute leur solidarité aux personnels de la santé face à cette crise COVID-19. Voilà tout le sens du service public, cette valeur qui anime nos équipes au quotidien. Ils l'ont exprimé en fabriquant des visières avec des imprimantes 3D pour les services de santé, en organisant des collectes de produits alimentaires pour les personnels soignants, en répondant aux centres d'appels de la Croix Rouge bénévolement, ...

Enedis reste plus que mobilisée aux côtés des Français, des entreprises partenaires, des collectivités locales ; ses salariés sont l'essence même du service public ; au cœur de la distribution d'électricité, et permettent de relancer les missions de l'entreprise tout en accompagnant la relance verte en France.



Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 38 000 personnes. Au service de 36 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20.000 Volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7j/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

